

[Text]

ed to comment on each. As to the formation of a committee, if you are referring to a committee of the House of Commons, you have one right here. You have been combing and canvassing the pension act now for two solid years. I think the good that could be done right now has been done. Even if we should find some new pearls or some new enrichment, I have my doubts whether we could get that through the House again within the next year.

**Mr. Marshall:** If I could just interject, I was referring to a Committee in the relationship of a Woods Committee, and not this committee. I made a mistake in the impression I gave. I do not mean the Standing Committee, I mean a committee such as the woods Committee: a continuing committee to evaluate the benefits that have been derived and to see if there is anything further that can be done in view of the advancing age and so on?

• 1010

**Mr. Dubé:** We can look into the matter. It is a suggestion that is of some significance. My first reaction would be that at the present time we have a very solid set of officials in the department and they are keeping the ship afloat and headed in the right direction. What would be the terms of reference for a newly-formed committee? I feel that forming a new committee is not always the best solution to old problems. I think it would be better to meet specific factors with specific solutions.

**Mr. Marshall:** All right, I will put a specific factor with regard to veterans land administration. There are still some people, not a lot, but some who do not have decent accommodation and would like to apply.

**Mr. Dubé:** We have to look at the philosophy of the Veterans' Land Act. That was launched after World War II to enable veterans to establish themselves on land as farmers. That was for those who were coming home from the war.

That took place 26 or 27 years ago. This program of the Veterans' Land Act is being phased out. We all know that October 31, 1968 was the deadline for qualifying for that program and that is almost three years ago. This is not the type of program that is to be revived at the present time. It is the type of program which has served its purpose and is being phased out.

**Mr. Marshall:** Let us get a new program. This is one of the things that the Committee could do.

**Mr. Dubé:** You would almost have to have a new war and a new supply of veterans.

**Mr. Marshall:** No.

**Mr. Dubé:** But the purpose of that program has almost been exhausted. Those veterans who came back from World War II and who wanted to establish themselves as farmers or simply to build a home could have done so surely in the past 25, 26 or 27 years.

**Mr. Marshall:** Well it would not just be a matter of amending the present situation. Everyone is not a farmer or a fisherman. I am bringing up the point because there are still veterans who do not have decent accommodation. If we could amend the act to suit these people.

[Interpretation]

sais pas si vous vous attendez à ce que je vous donne mon opinion sur chacune d'entre elles. En ce qui concerne l'instauration d'un comité, si vous pensez un comité de la Chambre des communes, le vôtre existe déjà. Vous avez passé au peigne fin la loi sur les pensions depuis deux bonnes années. Je crois que tout ce que l'on pouvait faire de bien jusqu'à présent l'a été. Quand bien même nous aurions de nouvelles trouvailles, de nouveaux enrichissements à apporter, je doute fort que la Chambre les accepte au cours de l'année prochaine.

**M. Marshall:** Si vous me permettez de vous interrompre, je pensais à un comité semblable au comité Woods et non à notre comité. J'ai donné une mauvaise impression. Je n'entends pas le Comité permanent, j'entends un comité comme le Comité Woods: un comité continu préposé à l'appréciation des avantages qui ont été tirés et qui doivent être étudiés, si l'on pourrait faire autre chose à l'égard des personnes d'âge avancé etc.

**M. Dubé:** Nous pouvons étudier cette question. C'est une suggestion pertinente. De prime abord, je dirais que nous avons une solide équipe de fonctionnaires supérieurs dans le ministère, qu'ils savent fort bien se tirer d'affaire et qu'ils sont orientés dans la bonne direction. Quels seraient les objectifs poursuivis par un nouveau comité? Je trouve que la formation d'un nouveau comité n'est pas toujours la solution idéale à apporter à de vieux problèmes. Il serait préférable, à mon avis, de régler des problèmes précis par des solutions appropriées.

**M. Marshall:** Très bien, voici une question précise à l'égard de l'administration des terres des anciens combattants. Il y a encore des gens, ils ne sont pas nombreux, mais il y en a encore qui ne sont pas établis convenablement et qui aimeraient faire une demande en ce sens.

**M. Dubé:** Il nous fait considérer la philosophie dont s'inspire la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Cette loi a été adoptée après la Deuxième guerre mondiale pour permettre l'établissement rural des anciens combattants, c'est-à-dire de ceux qui revenaient de la guerre.

C'était il y a 26 ou 27 ans. Cet aspect de la loi est en train d'être supprimé progressivement. Nous savons tous que l'échéance du délai d'admissibilité à ce programme a été fixée au 31 octobre 1968 et qu'il y a de cela bientôt trois ans. Ce n'est pas le genre de programme qu'il faut raviver pour le moment. Ce programme a été réalisé aux fins pour lesquelles il avait été conçu et il sera maintenant progressivement supprimé.

**M. Marshall:** Elaborons-en donc un nouveau. Voilà une initiative que le Comité pourrait prendre.

**M. Dubé:** Il vous faudrait pratiquement une nouvelle guerre et d'autres anciens combattants.

**M. Marshall:** Non.

**M. Dubé:** Mais ce programme est pratiquement révolu. Les anciens combattants qui sont revenus de la Deuxième Guerre mondiale et qui voulaient s'établir à titre d'agriculteurs ou simplement se construire une maison, auraient sans doute pu le faire au cours des 25, 26 ou 27 dernières années.

**M. Marshall:** C'est-à-dire qu'il ne s'agirait pas simplement de modifier la situation actuelle. Nous ne sommes pas tous des agriculteurs ou des pêcheurs. Je soulève ce point parce qu'il y a encore des anciens combattants qui ne sont pas convenablement établis. Si nous pouvions modifier la loi pour répondre à leurs besoins.